

LES SPÉCIFICITÉS COMPTABLES DE LA GESTION LOCATIVE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Affiner sa pratique comptable

Cœur de métier des organismes de logement social, la gestion locative et sa comptabilité comportent de nombreuses difficultés et subissent régulièrement des évolutions importantes. La comptabilité de la gestion locative impose une bonne maîtrise des règles d'enregistrement. Audelà de la simple saisie des opérations, c'est la qualité des états de synthèse et leur interprétation qui sont en jeu

PUBLIC

Comptable confirmé et encadrement des services comptables et financiers.

PRÉ-REQUIS

Comptabilité générale - Niveau 2 : investissements et clôture des comptes (C0060) ou niveau équivalent.

OBJECTIFS

- > identifier les principaux comptes de la gestion locative
- > analyser les difficultés comptables pour fiabiliser la saisie et l'imputation correcte des pièces comptables
- > résoudre les problèmes pratiques liés à la comptabilité des loyers, de l'ensemble des charges et des opérations d'inventaire
- identifier les conséquences comptables de la phase contentieuse
- > évaluer les particularités de la régularisation annuelle des charges.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stéphane ARNOLD, Consuktant-formateur en gestion comptable, financière, prévisionnelle et budgétaire.

DATES DES SESSIONS INTER

les 28 et 29 mai 2026 - Distanciel les 24 et 25 septembre 2026 - Présentiel à Paris les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET: 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS: intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU



AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

De la signature du bail au quittancement

- le bail et les obligations réciproques
- l'analyse de la formation du loyer
- le dépôt de garantie
- l'enregistrement de l'avis d'échéance: loyer de base, APL, provisions de charges, régularisation annuelle des charges - récupérables, incidence de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS)
- les différentes formes de règlement
- le supplément de loyer de solidarité (SLS)

Les écritures comptables en phase contentieuse

- les rejets de règlements
- la provision pour créances douteuses : calcul, constitution et reprise
- les admissions en non-valeur

La fin du contrat

- le décompte définitif

La gestion des immeubles en période locative

- les écritures comptables relatives : aux principaux contrats, à l'entretien courant, aux réparations locatives, aux sinistres.



APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.